



*Groupement Énergies
Mobilité Luxembourg*

*Conférence de presse
27 octobre 2022*

AGENDA



- 1. *Nouvelle dénomination de l'association***
- 2. *Le secteur des énergies de la mobilité au Luxembourg***
- 3. *Actualités***
- 4. *Positions du GEML***

01



Nouvelle
dénomination

Nouvelle dénomination de l'association



- Fondé en 1979, le Groupement Pétrolier Luxembourgeois *a.s.b.l.* devient en 2022 le **GROUPEMENT ENERGIES MOBILITE LUXEMBOURG *a.s.b.l.***.
- L'association a pour objet l'étude de problèmes économiques et sociaux d'ordre général qui intéressent la défense des intérêts professionnels des membres de l'industrie et du commerce du pétrole, ainsi que de toute forme d'énergie pour la mobilité.



02

**Le secteur
en chiffres**

Le secteur en chiffres

232 stations-services
(en 2020)



8 aires d'autoroutes
(en 2021)

60



**points de charges dans
le réseau de stations-
services (au 27.10.2022)**

**Diesel représente 55%
du marché total de
produits pétroliers^(*)**



**77% des ventes de Diesel
sur les aires d'autoroutes
destinés aux poids-lourds^(**)**

(*) marché total, y inclus
carburateur, 2021

(**) données 2021

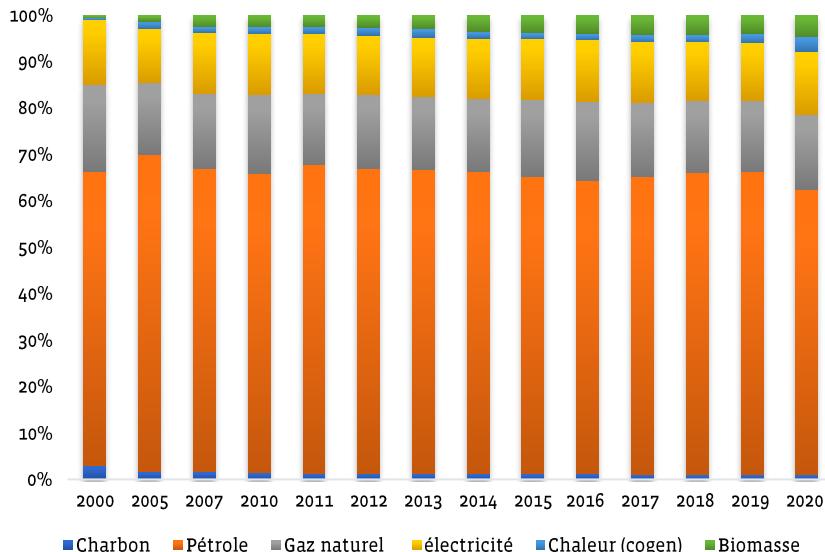
Administratif	310
Stations-services	2'750
Logistique	350
Mazout chauffage	190



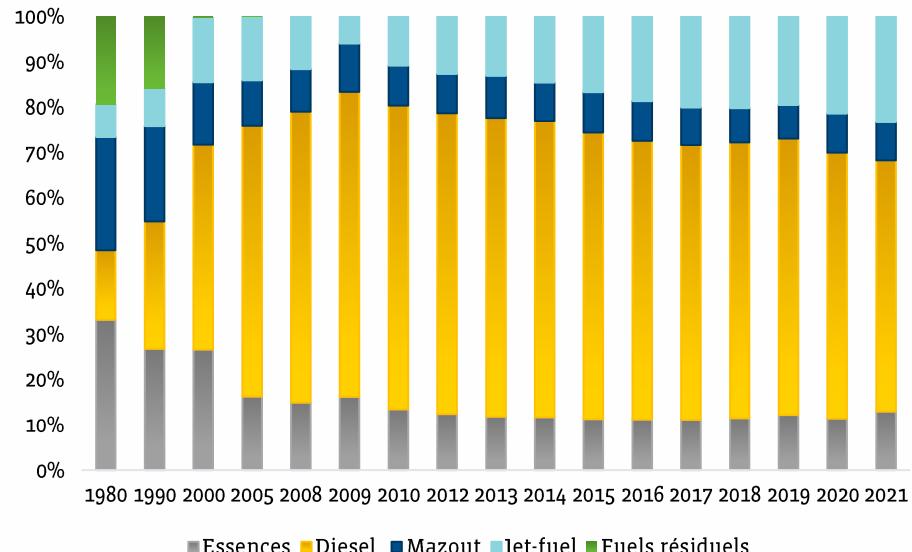
**3'600
emplois**

Le secteur en chiffres

Consommation finale d'énergie 2000-2020, en %

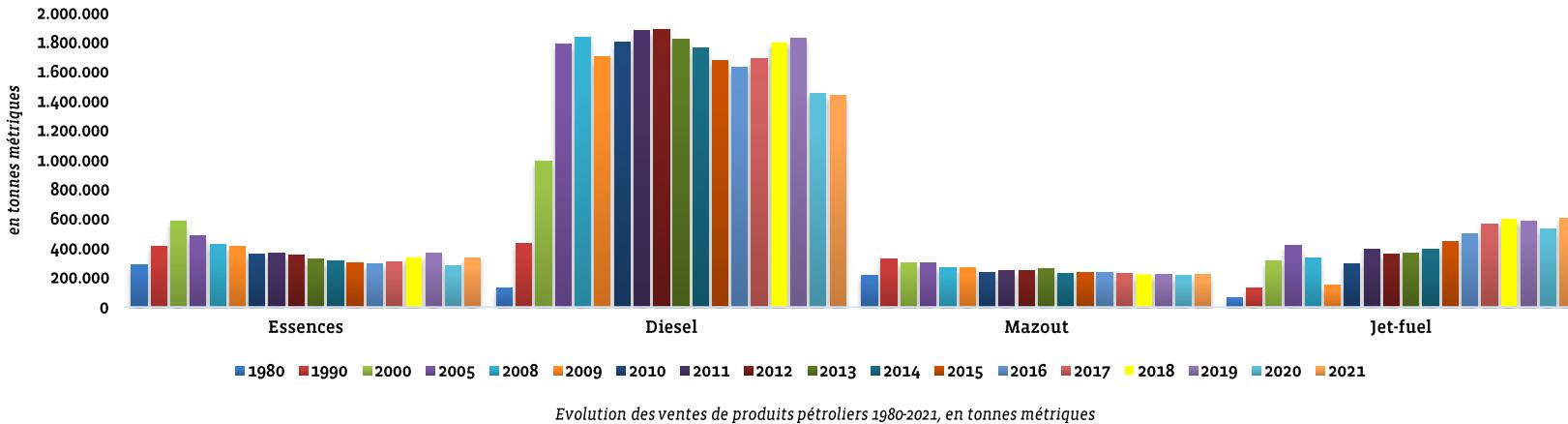


Décomposition marché pétrolier 1980-2021, en %

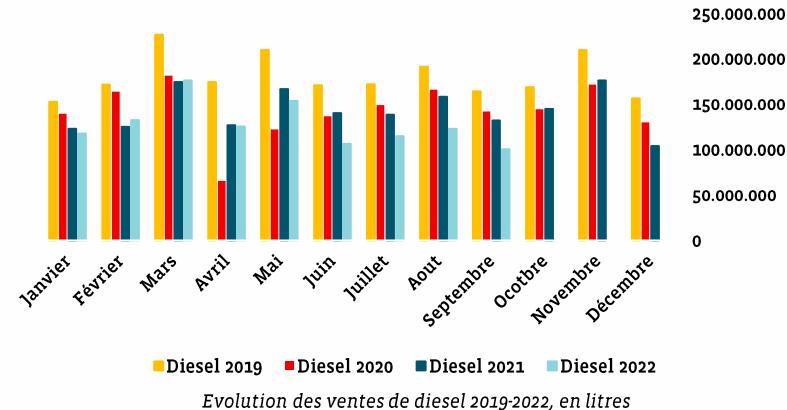


- Le secteur pétrolier représente environ 2/3 de la consommation finale d'énergie au Luxembourg (61,5% en 2020)
- Les parts de marché du diesel sont en baisse, contrairement aux parts de marché des essences
- Le jet-fuel représente des parts de marchés de plus en plus importants

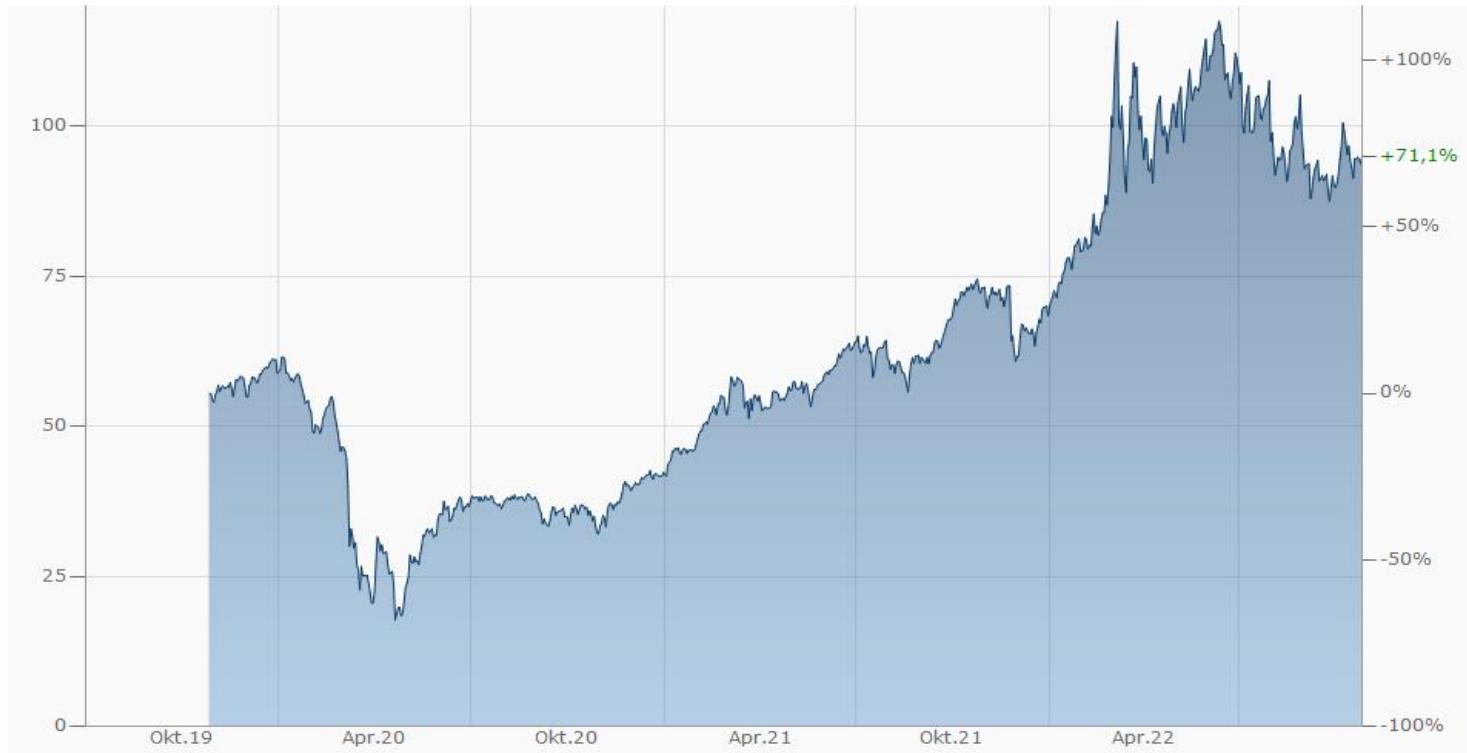
Le secteur en chiffres



- La crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont eu un impact important sur les volumes de ventes de produits pétroliers au Luxembourg:
 - Diesel 2020/Diesel 2019: **-21%**
 - Diesel 2021/Diesel 2019: **-21%**
- Depuis l'augmentation des accises en mai 2019 et de l'introduction de la taxe CO2 depuis 2021, la Belgique est déjà devenu plus compétitif pour les transporteurs professionnels



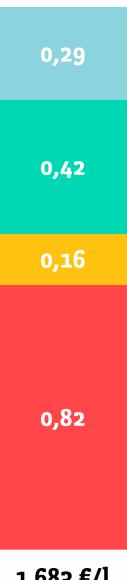
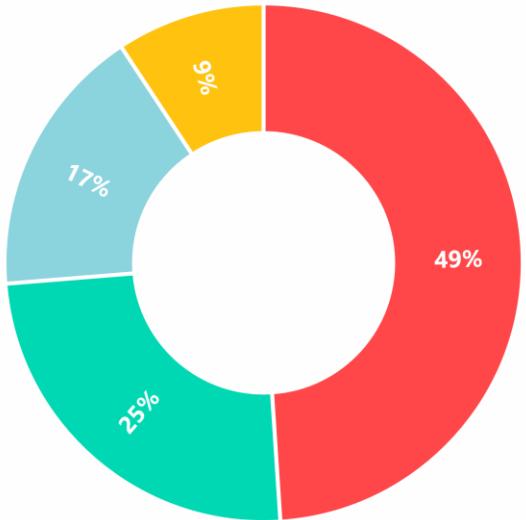
Le secteur en chiffres



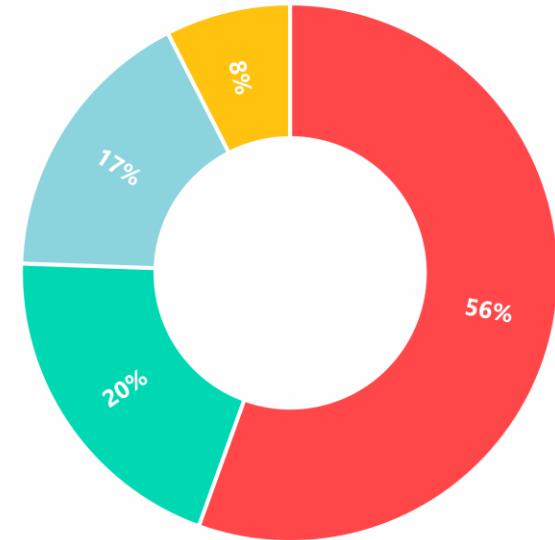
Evolution du prix du baril (Brent) in €, 2019-2022

Le secteur en chiffres

Prix du diesel au 4 avril 2022



Prix du diesel au 22 octobre 2022



- Produit ex-raffinerie
- Transport, logistique et distribution
- Accises
- TVA

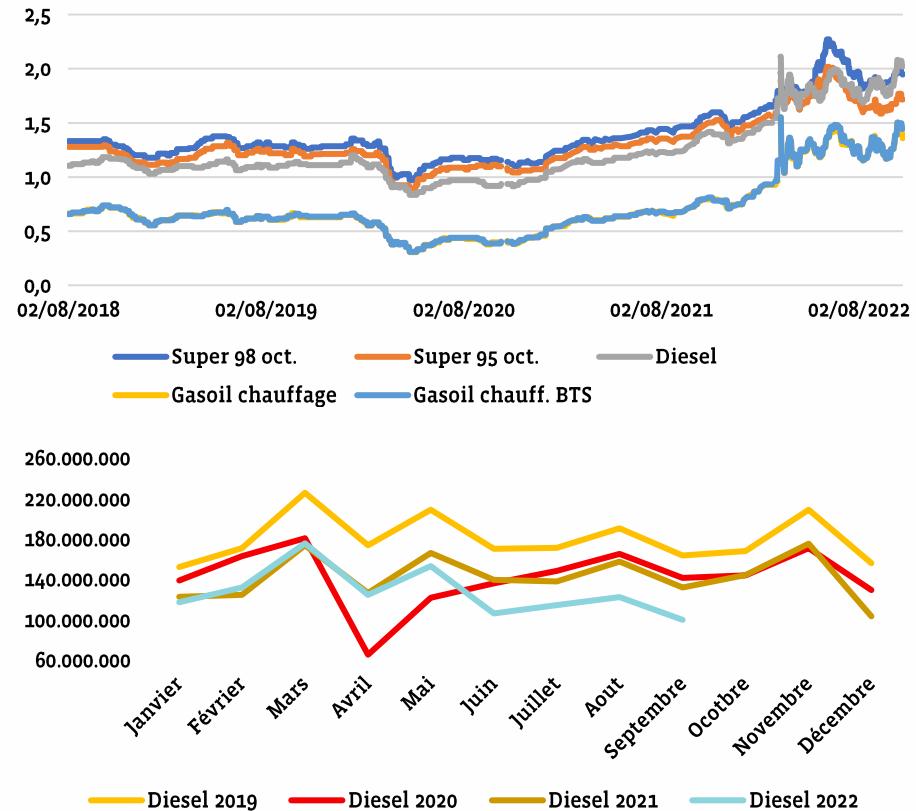
- Produit ex-raffinerie
- Transport, logistique et distribution
- Accises
- TVA

03

Actualités

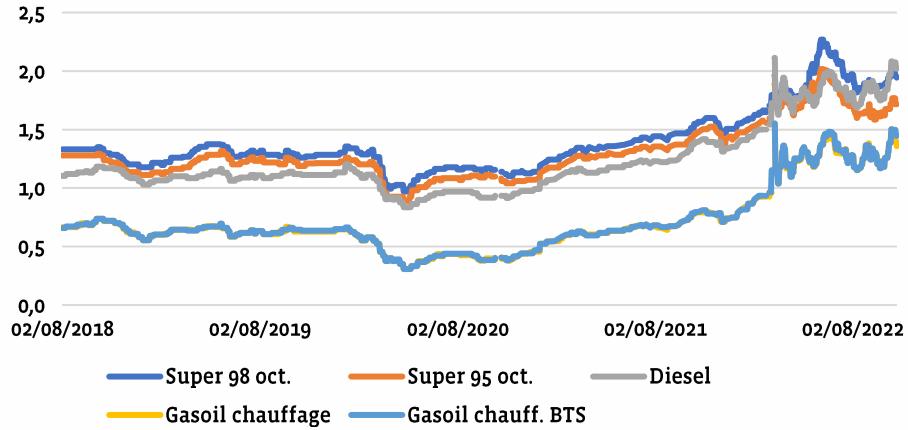
Retour sur la crise du Covid-19

- L'activité du secteur a été classée comme activité essentielle;
- Les acteurs ont su s'adapter rapidement pour garantir la sécurité de l'approvisionnement;
- Une bonne coordination avec le gouvernement a permis de garantir l'ouverture des stations-services;
- La baisse importante des volumes lors des mois d'avril à juin 2020 a engendré des pertes importantes pour le secteur;
- Les coûts de transport et de distribution ont augmenté de façon importante depuis la crise du Covid-19.



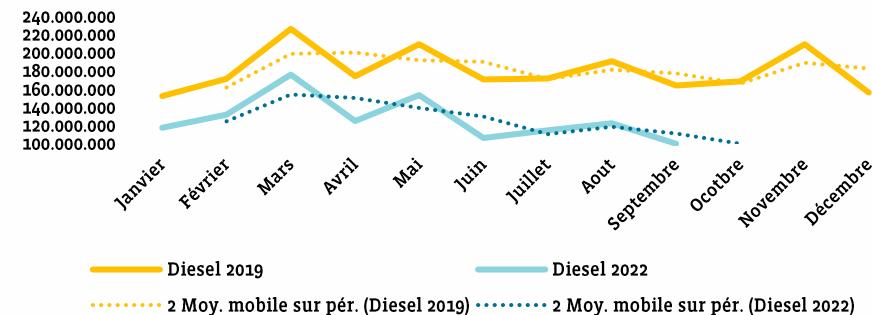
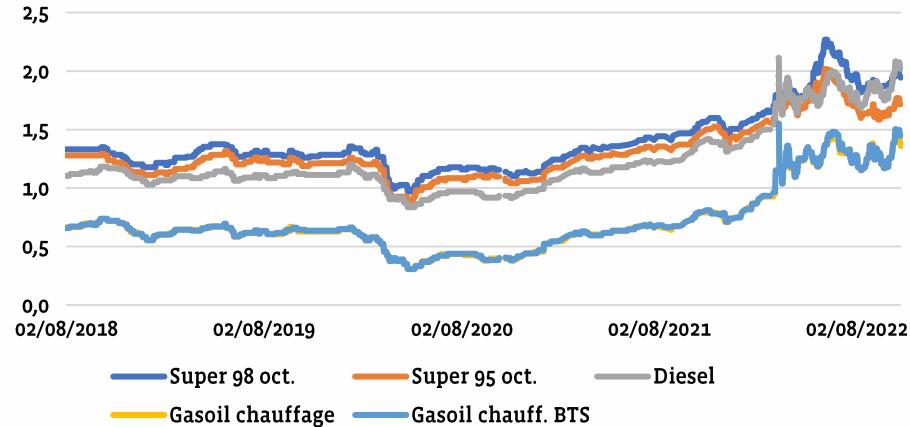
Impact de la guerre en Ukraine

- La volatilité des prix est un défi pour le secteur:
 - défi logistique;
 - défi économique;
- La guerre en Ukraine a accentué les difficultés d'approvisionnement en produits pétroliers suite aux sanctions contre la Russie;
- Le Luxembourg s'approvisionne en produits pétroliers avant tout en Belgique, en Allemagne et aux Pays-Bas;
- Les produits sont approvisionnés par poids-lourds, par train et par voie fluviale.



Impact de la guerre en Ukraine

- Face à l'augmentation des prix des produits pétroliers, le Luxembourg a décidé de subventionner les essences, le diesel, le mazout de chauffage et le LPG;
- Malgré cela, les interventions plus importantes au niveau des prix des carburants en Allemagne, resp. en France, ont engendré une perte de compétitivité pour le secteur au Luxembourg:
 - P.ex. au niveau des stations-services près de la frontière française: diminution des ventes de produits pétroliers entre 35% et 45%.



04

Positions

Positions

Le GEML:

- soutient les objectifs climatiques 2030 et a l'ambition d'accompagner la transition énergétique et la décarbonisation du secteur des transports au Luxembourg;
- tient à rappeler que de nombreuses initiatives sont prises par les groupes pétroliers pour trouver des solutions, comme par exemple la « Oil and Gas Climate Initiative (OGCI) » (www.oilandgasclimateinitiative.com):
 - Les membres du OGCI souscrivent les conclusions de l'accord de Paris;
 - Les membres du OGCI se sont donnés un budget de 1 milliards \$ pour développer des projets ambitieux de réductions des gaz à effet de serre;
 - Le défi pour réaliser les ambitions en termes de réduction des émissions tout en tenant compte du besoin croissant d'énergie, est énorme et le secteur pétrolier est et veut être un acteur important pour apporter des solutions : améliorer l'efficacité énergétique, diminuer le contenu carbone dans les produits pétroliers, utilisation circulaire des produits pétroliers, etc.;
- plaide pour des mesures de politique climatique qui engendrent de réels effets au niveau de la protection du climat;

Positions

- tient à rappeler que le secteur pétrolier luxembourgeois contribue à la réduction des émissions: En 2022, 8.0% des carburants sont à base d'énergies renouvelables et les émissions de gaz à effet de serre sont diminuées de 6% sur toute la chaîne de production (p.r. à 2005);
- supporte l'approche du gouvernement de réaliser des réductions de CO₂ non pas par des interdits, mais en offrant des alternatives sur base de la roadmap de l'UE qui sont accompagnées de mesures sociales;
- supporte la taxe CO₂ sur toutes les formes d'énergies sur base de leurs émissions de CO₂. Aujourd'hui, chaque litre de diesel vendu est greffé d'une contribution équivalente de 159 €/tCO₂ via les accises;
- Soutient l'exonération prévue dès 2023 de la taxe CO₂ sur les biocarburants s'ils sont utilisés à l'état pur (p.ex. HVO100). Cependant, le GEML demande également l'exonération de la taxe CO₂ sur la partie des énergies renouvelables contenues aujourd'hui dans des carburants alternatifs (p.ex. E85);

Positions

- *demande au gouvernement d'adapter la taxation des produits pétroliers de façon prudente afin d'analyser leur impact sur les ventes des carburants et de donner le temps nécessaire au secteur de se réorienter en fonction de la demande de carburants;*
- *demande d'augmenter le taux d'énergies renouvelables dans les carburants de façon linéaire, en ligne avec les objectifs 2030;*
- *recommande de considérer les alternatives à la délocalisation des émissions pour atteindre les objectifs climatiques 2020 et 2030, en utilisant des certificats de réduction des émissions de gaz à effet de serre émis par d'autres pays, au lieu de taxer les utilisateurs résidents et frontaliers autre mesure qui n'ont souvent pas d'alternative de mobilité;*
- *plaide pour une neutralité technologique dans les décisions politiques afin d'inciter l'innovation à tous les niveaux;*

Positions

- *est d'avis que l'électromobilité sur la base de l'électricité bas carbone a un grand potentiel pour certains types de mobilité et fera partie intégrante des solutions pour décarboniser les énergies de transport. Les acteurs du secteur sont en train de se positionner sur le marché de la mobilité électrique et investissent dans une infrastructure de recharge. Cependant, il y a encore certains freins au développement de l'infrastructure de recharge:*
 - *Stationnement sur les emplacements réservés à la mobilité électrique;*
 - *Capacité suffisante du réseau électrique;*
 - *Prise en compte de la part réelle de l'énergie renouvelable servie à la pompe pour la comptabilisation pour les objectifs climatiques;*
- *recommande au gouvernement de s'inscrire dans une logique européenne en ce qui concerne les réductions de CO₂ dans le domaine de la mobilité (électromobilité, hydrogène, LNG, CNG ..) et de ne pas se focaliser uniquement sur l'électromobilité;*
- *recommande de subventionner, comme cela est fait pour les véhicules électriques, la sortie de la circulation des vieilles voitures (les plus polluantes) réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre de manière significative.*

MERCI!



Groupement Energies Mobilité Luxembourg
a.s.b.l.

Adresse :

B.P. 1304
L-1013 Luxembourg

Siège:

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg/Kirchberg

Tél. : +352 43 53 66 1

E-mail: group.petrol@fedil.lu